

Département de  
Loire-Atlantique  
Arrondissement de  
Saint-Nazaire

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de **PORNICHET**

L'an deux mille dix-sept,  
Le dix-sept mai, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,  
sous la présidence de Madame Frédérique MARTIN, adjointe au Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes MARTIN, BEAUREPAIRE, LE  
PAPE, DONNE, DESSAUVAGES, GILLET, LOILLIEUX, DAGUIZE, GUGLIELMI, DEUX,  
HUCHET, CHESNEAU, SAILLANT, POUSSET, ALLANIC, BOUYER, FRAUX, JARDIN,  
PRUKOP, LEVESQUE, CAZIN, CHERON, CHUPIN, BELLIOU, CARNAC, ROBIN,  
TRICHET, DUBOIS.

Date de convocation

11 mai 2017

A l'exception de : Monsieur PELLETEUR se retire lors du débat et du vote.  
Madame RUSSELL a donné pouvoir à Madame CHUPIN.  
Monsieur SIMON a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.  
Madame BERTHELIER a donné pouvoir à Madame CARNAC.  
Monsieur CORNETI a donné pouvoir à Monsieur TRICHET.

Date du  
Conseil Municipal

17 MAI 2017

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame  
FRAUX est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Nombre de  
conseillers

En exercice 33

Présents ---- 28

Votants ---- 32

### **4/ EXERCICE 2016 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

RAPPORTEUR : Monsieur POUSSET, conseiller municipal délégué

#### EXPOSE :

Le cycle budgétaire 2016 entamé avec le vote du budget primitif en décembre  
2015 s'achève avec le compte administratif. Ce dernier retrace l'exécution  
budgétaire des dépenses et des recettes de la Collectivité.

Cet exercice 2016 a été de nouveau marqué par la très forte baisse des dotations  
de l'Etat. La dotation forfaitaire a ainsi baissé de 434 K€ entre 2015 et 2016.

Pour autant les résultats financiers de la Commune sont très bons et révèlent :

- Une épargne brute de plus de 4 M€,
- La poursuite du désendettement,
- Un volume d'investissement de 5 M€,
- L'absence d'augmentation des impôts locaux.

Reçu à la  
Sous-Préfecture de  
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,  
Le Maire,

Jean-Claude  
PELLETEUR

**I – PRESENTATION DES RESULTATS**

La clôture de l'exercice 2016 permet de constater les résultats suivants :

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	20 490 725,36	G	23 341 524,46	2 850 799,10
	Section d'investissement	B	6 659 581,54	H	6 837 938,45	178 356,91
REPORTS	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	935 171,81	935 171,81
	Reports en section d'investissement (001)	D (si déficit)		J (si excédent)	1 482 651,64	1 482 651,64
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	<b>27 150 306,90</b>	=G+H+I+ J	<b>32 597 286,36</b>	<b>5 446 979,46</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	100 353,17	K		-100 353,17
	Section d'investissement	F	2 440 559,30	L	395 358,73	-2 045 200,57
<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016</b>		=E+F	<b>2 540 912,47</b>	=K+L	<b>395 358,73</b>	<b>-2 145 553,74</b>
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	20 591 078,53	=G+I+K	24 276 696,27	3 685 617,74
	Section d'investissement	=B+D+F	9 100 140,84	=H+J+L	8 715 948,82	-384 192,02
<b>TOTAL CUMULE</b>		=A+B+C+D+E+F	<b>29 691 219,37</b>	=G+H+I+J+K+L	<b>32 992 645,09</b>	<b>3 301 425,72</b>

Avant la prise en compte des restes à réaliser (engagements financiers non réalisés en 2016 dont les crédits sont reportés en 2017), l'exercice 2016 présente un excédent global de clôture de 5 447 K€ qui se décompose comme suit :

- Résultat de fonctionnement 2016 : 2 851 K€,
- Résultat d'investissement 2016 : 178 K€,
- Prise en compte de l'excédent de fonctionnement au titre des années précédentes : 935 K€,
- Prise en compte de l'excédent d'investissement au titre des années précédentes : 1 483 K€.

La répartition par section budgétaire de ces 5 447 K€ est la suivante :

- Excédent global de fonctionnement : 3 786 K€,
- Excédent global d'investissement : 1 661 K€.

En intégrant le solde des restes à réaliser, soit – 2 146 K€, le résultat 2016 cumulé est de 3 301 K€.

Les restes à réaliser en dépenses sont notamment composés de l'aménagement de la RD 92 (345 K€), d'acquisitions foncières (377 K€), des travaux de l'avenue Boitard (325 K€) ou bien encore de l'avenue Charlotte (105 K€).

La répartition par section budgétaire de ces 3 301 K€ est la suivante :

- Excédent cumulé de fonctionnement : 3 686 K€,
- Déficit cumulé d'investissement : - 384 K€.

Il est intéressant de constater que le résultat global de fonctionnement de 3 786 K€ est nettement supérieur à celui prévu au budget. En effet, l'excédent prévisionnel (chapitre 023 + chapitre 022) était de 2 565 K€. L'amélioration est donc de 1 221 K€.

## II. PRESENTATION BUDGETAIRE

### A. Les dépenses de fonctionnement.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT  
(d'après le document technique du CA 2016 - tableau II A.2)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	Pour mémoire CA 2015
		Mandats émis (1)	Restes à réaliser au 31/12		
<b>011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>4 263 652,94</b>	<b>3 956 453,03</b>	<b>100 363,17</b>	<b>95,15%</b>	<b>3 886 368,49</b>
achats de fournitures	1 799 103,61	1 821 235,33	100 353,17		1 631 383,11
services extérieurs	2 376 681,33	2 251 041,69			2 170 702,24
impôts et taxes	87 759,00	84 176,01			83 273,14
<b>012 - CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>10 044 700,00</b>	<b>10 023 717,39</b>		<b>99,79%</b>	<b>9 742 008,25</b>
<b>014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS</b>	<b>678 900,00</b>	<b>678 297,94</b>		<b>99,91%</b>	<b>326 284,24</b>
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 518 213,00</b>	<b>1 498 648,10</b>	<b>8 018,54</b>	<b>99,24%</b>	<b>2 226 676,36</b>
contingents et participations	847 099,00	842 763,77			811 383,59
subventions aux associations	327 427,00	312 719,20	8 018,54		1 082 939,50
subvention au CCAS	130 000,00	130 000,00			130 000,00
charges diverses	213 687,00	213 165,13			201 253,27
<b>66 - CHARGES FINANCIERES</b>	<b>503 000,00</b>	<b>464 704,04</b>		<b>92,39%</b>	<b>1 029 831,99</b>
<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 023 628,00</b>	<b>1 003 517,77</b>		<b>98,04%</b>	<b>639 860,32</b>
participation au budget annexe Quai des Arts	440 000,00	440 000,00			440 000,00
DSP avec la SPL Pornichet La désalinisation	400 000,00	400 000,00			0,00
autres charges exceptionnelles	93 628,00	73 517,77			99 850,32
<b>68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>75 000,00</b>	<b>75 000,00</b>		<b>100,00%</b>	
<b>022 - DEPENSES IMPREVUES</b>	<b>366 127,87</b>			<b>0,00%</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>18 463 121,61</b>	<b>17 700 338,27</b>	<b>108 371,71</b>	<b>96,46%</b>	<b>17 747 909,65</b>
<b>023 - Virement à la section d'investissement</b>	<b>2 209 300,00</b>			<b>0,00%</b>	
<b>042 - Opé. D'ordre de transferts entre sections</b>	<b>2 790 447,83</b>	<b>2 790 387,09</b>		<b>100,00%</b>	<b>3 470 248,82</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 999 747,83</b>	<b>2 790 387,09</b>	<b>0,00</b>	<b>55,81%</b>	<b>3 470 248,82</b>
<b>TOTAL</b>	<b>23 462 869,64</b>	<b>20 490 725,36</b>	<b>108 371,71</b>	<b>87,79%</b>	<b>21 218 168,47</b>
				taux de réalisation hors 023 - Virement à la section d'investissement	<b>96,41%</b>

Réalisées à hauteur de 96,46 %, les **dépenses réelles de fonctionnement** 2016 s'établissent à **17 700 338,27 €** et sont en baisse globale de 0,27 % par rapport à 2015.

Toutefois, cette évolution n'est pas uniforme et varie selon les chapitres budgétaires.

#### Chapitre 011 – Les charges à caractère général : 3 956 453,03 €

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, ce chapitre budgétaire est inférieur à 4 M€. La légère augmentation de 1,83 % (+ 71 K€) s'explique par la création de la SPL et la reprise du volet animations par la ville de Pornichet impliquant de nouvelles dépenses par rapport à 2015 (122 K€). A périmètre équivalent, ce chapitre budgétaire s'élève à 3 834 K€ et connaît donc une baisse de 1,32 %.

A cela viennent s'ajouter différentes dépenses non-récurrentes comme des enfouissements de réseaux plus conséquents en 2016 qu'en 2015 (+ 46 K€), des dépenses d'honoraires et de contentieux importantes en 2016 (+ 41 K€ sur les 2 lignes budgétaires) ou bien encore les frais d'insertion pour la DSP des lots de plages (12 K€).

#### Chapitre 012 : Les charges de personnel : 10 023 717,39 €

Les charges de personnel ont progressé de 2,89 % entre 2015 et 2016 sous l'effet du glissement vieillesse technicité (GVT) pour 72 K€, du plan de dépréciation d'agents contractuels (7 agents en 2015 et 6 agents en 2016) pour 58 K€, et principalement du fait de mesures imposées au niveau national. Ces dernières ont consisté à augmenter le SMIC de 0,60 % au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le point d'indice de 0,60 % au 1<sup>er</sup> juillet 2016 et à déployer les premières mesures découlant du Protocole national relatif aux Parcours, Carrières et Rémunérations dans la fonction publique (impact de 75 K€).

Si le transfert d'un agent de l'office du tourisme vers la mairie au 1<sup>er</sup> janvier 2016 est financièrement neutre, par déduction de la subvention versée par la Ville à la SPL au titre des missions d'office du tourisme, les charges de personnel sont impactées.

Enfin, en 2016, une dépense exceptionnelle a été supportée avec le versement d'une indemnité chômage à un agent (36 K€).

Hors facteurs exogènes ou exceptionnels, les charges de personnel de la Ville auraient été contenues à 9 787 K€, soit une progression de 0,46 %, ce qui traduit l'effort réalisé sur la maîtrise des effectifs.

#### **Chapitre 014 – Les atténuations de produits : 678 297,94 €**

Les atténuations de produits sont composées principalement de 2 contributions obligatoires. La première avec le fonds de péréquation intercommunal qui, conformément à la montée en charge prévue par la loi de finance initiale de 2016, passe de 263 K€ en 2015 à 410 K€ en 2016. La seconde avec le prélèvement SRU dont Pornichet doit à nouveau s'acquitter à la suite du décret du 30 décembre 2015 supprimant l'exonération de pénalité pour les agglomérations en décroissance démographique (206 K€ en 2016 contre 0 € en 2015). Compte tenu de l'évolution de ces contributions, ce chapitre budgétaire augmente de 109 % par rapport à 2015.

#### **Chapitre 65 – Autres Charges de gestion courante : 1 498 648,10 €.**

La baisse de 33 % entre 2015 et 2016 s'explique par la création de la SPL « Pornichet, la destination ». En effet, jusqu'en 2015, le soutien financier prenait la forme d'une subvention à l'office du tourisme (770 K€ en 2015). Depuis 2016, cette participation, via une DSP, est prévue au chapitre 67. A périmètre comptable équivalent, ce chapitre enregistre une hausse de 2,96 %.

Cette augmentation s'explique notamment par la hausse des effectifs dans les écoles privées impliquant une participation financière plus importante de la Commune.

La participation au CCAS est maintenue à hauteur de 130 K€, tout comme le contingent incendie (506 K€).

Il est à noter que la Commune poursuit son soutien important aux associations puisqu'une enveloppe de 313 K€ y a été consacrée en 2016. Ce soutien financier n'est pas exclusif car la Commune apporte une aide logistique aux nombreuses manifestations associatives.

#### **Chapitre 66 – Charges financières : 464 704,04 €**

Les intérêts d'emprunt passent de 563 K€ en 2015 à 484 K€ en 2016.

Le taux d'intérêt moyen de la dette diminue lui aussi puisqu'il est de 2,82 % en 2016 contre 2,98 % en 2015. Cette tendance devrait se poursuivre en 2017 avec les refinancements opérés.

#### **Chapitre 67 – Les charges exceptionnelles : 1 003 517,77 €.**

Ce chapitre enregistre principalement la participation au budget annexe Quai des arts, 440 K€ et la contribution financière liée à la DSP conclue avec la SPL Pornichet, la destination (490 K€).

Les écritures d'ordre comptabilisées au chapitre 042 sont constituées des dotations aux amortissements et des opérations de cessions.

## B. Les recettes de fonctionnement.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - RECETTES DE FONCTIONNEMENT  
(d'après le document technique du CA 2016 - tableau II A.2)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	Pour mémoire CA 2016
		Titres émis (1)	Restes à réaliser au 31/12		
<b>013 - ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>190 000,00</b>	<b>164 496,63</b>		<b>86,58%</b>	<b>317 160,73</b>
<b>70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTE</b>	<b>789 000,00</b>	<b>829 243,37</b>		<b>107,83%</b>	<b>849 962,98</b>
utilisation du domaine	151 000,00	148 900,41		98,65%	164 401,50
produits des services	595 000,00	689 010,51		112,33%	654 385,73
autres produits	22 400,00	11 272,45		50,32%	31 175,75
<b>73 - IMPOTS ET TAXES</b>	<b>17 180 600,00</b>	<b>17 868 039,23</b>		<b>103,94%</b>	<b>17 327 164,70</b>
impôts locaux	11 141 300,00	11 110 294,00		99,78%	11 037 341,00
autres impôts et taxes	3 803 800,00	4 500 303,43		118,18%	4 169 554,90
dotations CARENE	2 175 500,00	2 175 441,80		100,00%	2 120 288,80
<b>74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>2 467 900,00</b>	<b>2 642 482,50</b>		<b>103,02%</b>	<b>3 031 099,63</b>
dotation globale de fonctionnement	1 439 300,00	1 439 289,00		100,00%	1 873 009,00
allocations de compensation et péréquation	371 000,00	372 703,00		100,46%	410 195,62
subventions et participations	657 000,00	730 490,50		111,08%	741 894,91
<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>145 400,00</b>	<b>163 450,47</b>		<b>106,54%</b>	<b>161 056,64</b>
revenus des immeubles	121 000,00	130 252,00		106,85%	135 029,03
redevances versées par les délégataires de services publics	21 000,00	20 993,47		99,97%	20 940,00
autres	2 500,00	2 205,00		88,20%	5 097,61
<b>76 - PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,46</b>			<b>0,66</b>
<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 474 849,31</b>	<b>1 495 710,54</b>		<b>101,41%</b>	<b>1 634 878,36</b>
<b>78 - REPRISE PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>6 650,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>22 227 749,31</b>	<b>23 043 423,60</b>	<b>0,00</b>	<b>103,67%</b>	<b>23 326 983,49</b>
<b>042 - Opé. D'ordre de transferts entre sections</b>	<b>299 948,52</b>	<b>298 100,86</b>		<b>99,38%</b>	<b>860 110,27</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>299 948,52</b>	<b>298 100,86</b>	<b>0,00</b>	<b>99,38%</b>	<b>860 110,27</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 527 697,83</b>	<b>23 341 524,46</b>	<b>0,00</b>	<b>103,61%</b>	<b>24 187 093,76</b>
Pour information					
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		935 171,81			

Les **recettes réelles de fonctionnement 2016** s'établissent à **23 043 423,60 €**, avec un taux de réalisation de 103,67 %.

Les recettes de gestion courante passent de 21 686 454,58 € à 21 547 712,60 €.

**Chapitre 013 – Les atténuations de charge : 164 496,23 €**

Un reversement exceptionnel de charges salariales, couvrant plusieurs exercices budgétaires, avait été opéré en 2015, ce qui explique la baisse entre les deux exercices.

**Chapitre 70 – Produits des services : 829 243,37 €.**

Ce chapitre budgétaire peut être classé en 3 catégories de recettes.

Les produits issus de l'évolution du domaine diminuent de 15 K€ principalement à cause de la baisse des recettes funéraires (- 12 K€).

Les produits des services adossés à la politique tarifaire et à l'activité des services offerts au public augmentent quant à eux de 15 K€. Cela s'explique notamment par la hausse des produits issus de la restauration scolaire (+ 6 K€) ou bien encore des centres de loisirs (+ 4 K€).

Enfin, les autres produits diminuent de 20 K€ entre 2015 et 2016. Cette évolution s'explique principalement par la baisse des remboursements de frais plus faibles (- 17 K€).

**Chapitre 73 – Impôts et taxes : 17 858 039,23 €.**

Le produit de la fiscalité directe locale s'est élevé à 11 116 K€ en 2016 soit une augmentation de 0,72 % par rapport à 2015. Cette augmentation qui paraît modeste doit mettre en perspective avec la hausse exceptionnelle de 2015 marquée par les conséquences de la suppression de la demi-part dite des « veuves ».

Pornichet dispose de deux recettes fiscales dynamiques importantes. Le prélèvement sur le produit brut des jeux du casino est passé de 1 728 K€ en 2015 à 2 011 K€ en 2016, soit une augmentation de plus de 17%. Les droits de mutations ont eux aussi connu une forte hausse entre 2015 et 2016 et représentent un produit de 1 220 K€ (+ 10,50 %).

**Chapitre 74 – Dotations et participations : 2 542 482,90 €**

C'est la dotation forfaitaire qui est la composante principale de ce chapitre avec un montant de 1 439 K€. Pour autant, cette recette ne cesse de diminuer et a été quasiment divisée par 2 depuis 2012. Entre 2015 et 2016, la baisse est de 434 K€ et est liée à la contribution pour le redressement des finances publiques ponctionnée par l'Etat.

Les **subventions et participations** sont réalisées à hauteur de 730 K€, soit une relative stabilité par rapport au CA 2015 (hors accompagnement exceptionnel de la Région au titre des 20 ans des Renc'arts).

**Chapitre 77 – Produits exceptionnels : 1 495 710,54 €.**

Ce chapitre est essentiellement composé des recettes de cessions immobilières, soit 1 445 K€. La cession des parcelles devant accueillir la future résidence services seniors à la société Lamotte explique ce montant (1 400 K€).

En intégrant les opérations d'ordre, les recettes de fonctionnement s'élèvent à **23 341 524,46 €** et permettent ainsi de dégager un excédent 2016 de **2 850 799,10 €**. Ce résultat contribue à financer les dépenses d'investissement.

**C. Les dépenses d'investissement.**

**PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES D'INVESTISSEMENT**  
(d'après le document technique du CA 2016 - tableau II.A.3)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	
		Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	/ mandats émis	/mandats émis + RàR
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	231 144,20	73 141,79	39 866,40	31,64%	48,89%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	285 272,14	100 451,78	141 010,17	35,21%	84,64%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 922 964,36	3 627 557,68	1 511 944,38	61,25%	86,77%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	3 927 596,94	938 626,56	562 738,35	23,90%	38,23%
10 - DOT., FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	0,00	0,00			
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 436 490,00	1 621 702,87		21,81%	21,81%
remboursement annuel	1 621 750,00	1 621 702,87			
écritures emprunts assortis lignes de trésorerie (D=R)	5 814 740,00	0,00			
45 - OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (RD 92)	185 000,00	0,00	185 000,00	0,00%	100,00%
020 - DEPENSES IMPREVUES	830 000,00	0,00		0,00%	0,00%
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>18 818 467,64</b>	<b>6 361 480,68</b>	<b>2 440 559,30</b>	<b>33,80%</b>	<b>46,77%</b>
040 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	299 948,52	298 100,86		99,38%	99,38%
041 - Opé. À l'intérieur de la section	185 000,00	0,00		0,00%	0,00%
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>484 948,52</b>	<b>298 100,86</b>	<b>0,00</b>	<b>61,47%</b>	<b>61,47%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19 303 416,16</b>	<b>6 659 581,54</b>	<b>2 440 559,30</b>	<b>34,50%</b>	<b>47,14%</b>
				taux de réalisation hors 16449	49,37%
Pour information					67,47%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00				

Les **dépenses d'investissement** s'élèvent en réalisation **6 659 581,54 €**, hors restes à réaliser d'un montant de 2 440 559,30 €. Le taux de réalisation est de 34,50 %, pour un taux d'engagement de **47,14%**. Hors crédits dédiés aux emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, ces taux de réalisation sont respectivement de 49,37 % et de **67,47 %**.

**Chapitres 20, 204, 21 et 23 : Les dépenses d'équipement : 4 739 777,81 €**

Le taux de réalisation est de 45,72 % et en intégrant les restes à réaliser, ce taux passe à 67,48 %, contre 66,95 % en 2015.

L'année 2016 a vu notamment les projets suivants se réaliser :

- La fin de la requalification du quartier Mazy/Gare de Gaulle (604 K€),
- Les travaux d'aménagement de l'avenue de Saint Sébastien (enfouissement de réseaux, création d'un accès PMR et parking) pour 683 K€,

- La reconfiguration de la RD 92 (233 K€),
- Le réaménagement de l'avenue Charlotte (171 K€),
- Des acquisitions foncières pour 471 K€ (locaux commerciaux pour l'extension des Petits Matelots, parcelles avenue des Cols Verts permettant la construction de logements sociaux, réserves foncières sur le site « Leroy Plaisance),
- La nouvelle toiture du gymnase Debray (332 K€),
- L'acquisition d'une laveuse pour 157 K€,

A ces opérations ponctuelles s'ajoutent tous les programmes annuels courants d'investissement permettant un maintien en bon état du patrimoine communal.

### Chapitre 16 – Emprunts : 1 621 702,87 €.

Ce chapitre est exclusivement composé du remboursement du capital de la dette. Au 31 décembre 2016, l'encours de dette de la Ville s'établit à **15 201 081 €**.

Les **dépenses d'investissement** sont arrêtées à **6 659 581,14 €**.

#### D. Les recettes d'investissement.

##### PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - RECETTES D'INVESTISSEMENT (d'après le document technique du CA 2016- tableau II A.3)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés		TAUX DE REALISATION	
		Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	/Titres émis	/ Titres émis + RAR
<b>13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 021 126,00</b>	<b>63 954,90</b>	<b>395 358,73</b>	<b>6,26%</b>	<b>44,98%</b>
Etat	27 800,00	1 495,00			
Département	7 000,00	5 528,00			
autres	942 926,00	13 532,00	395 358,73		
amendes de police	43 400,00	43 401,00			
<b>16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	<b>5 816 540,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>
dette nouvelle					
écritures emprunts assortis lignes de trésorerie (D=R)	5 816 540,00	0,00			
<b>23 - IMMOBILISATIONS EN COURS</b>		<b>20 173,58</b>			
<b>10 - DOT., FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)</b>	<b>830 000,00</b>	<b>943 422,88</b>	<b>0,00</b>	<b>113,67%</b>	<b>113,67%</b>
FCTVA	700 000,00	705 408,69			
Taxe locale d'équipement/ Taxe d'aménagement	130 000,00	239 016,19			
<b>1068 - EXCEDENT DE FONCT. CAPITALISES</b>	<b>3 020 000,00</b>	<b>3 020 000,00</b>		<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>
<b>024 - PRODUITS DES CESSIONS</b>	<b>1 948 350,69</b>			<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>12 636 016,69</b>	<b>4 047 551,36</b>	<b>395 358,73</b>	<b>32,03%</b>	<b>35,16%</b>
<b>021 - Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>2 209 300,00</b>				
<b>040 - Op. D'ordre de transferts entre sections</b>	<b>2 790 447,83</b>	<b>2 790 387,09</b>		<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>
<b>041 - Op. À l'intérieur de la section</b>	<b>185 000,00</b>	<b>0,00</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 184 747,83</b>	<b>2 790 387,09</b>	<b>0,00</b>	<b>53,82%</b>	<b>53,82%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>17 820 764,52</b>	<b>6 837 938,45</b>	<b>395 358,73</b>	<b>38,37%</b>	<b>40,59%</b>
taux de réalisation hors 021 - Virement de la section de fonctionnement et hors 16449				<b>69,81%</b>	<b>73,85%</b>
Pour information		1 482 651,64			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

En 2016, les **recettes d'investissement** s'élèvent en réalisation **6 837 938,45 €**, hors restes à réaliser d'un montant de 395 358,73 €. Le taux de réalisation est de **38,37 %**, pour un taux d'engagement de **40,59 %**.

Hors effet des opérations de gestion de ligne de trésorerie (D=R), le taux de réalisation est de **69,81 %**.

Les recettes réelles d'investissement sont composées:

- De subventions d'équipement et des amendes de police pour 64 K€,
- Du FCTVA pour 705 K€,
- De la taxe d'aménagement (238 K€),
- De l'excédent de fonctionnement 2015 affecté en section d'investissement : 3 020 K€.

Les recettes d'ordre comportent, pour 2 790 387,09 €, les dotations aux amortissements, les transferts de produits de fonctionnement (sortie d'actif et plus-value de cession) et la pénalité de la renégociation de la dette.

## II. ANALYSE FINANCIERE.

Pour mesurer leur situation financière, les Collectivités utilisent trois indicateurs :

**L'épargne brute** : il s'agit de la différence entre les recettes réelles de fonctionnement, hors cessions, et les dépenses réelles de fonctionnement. Cet indicateur retrace la capacité de la Collectivité à dégager des ressources sur sa section de fonctionnement.

**L'épargne nette** : il s'agit de l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. Cet indicateur retrace la capacité qu'a la collectivité à dégager des moyens, afin de financer sa section d'investissement.

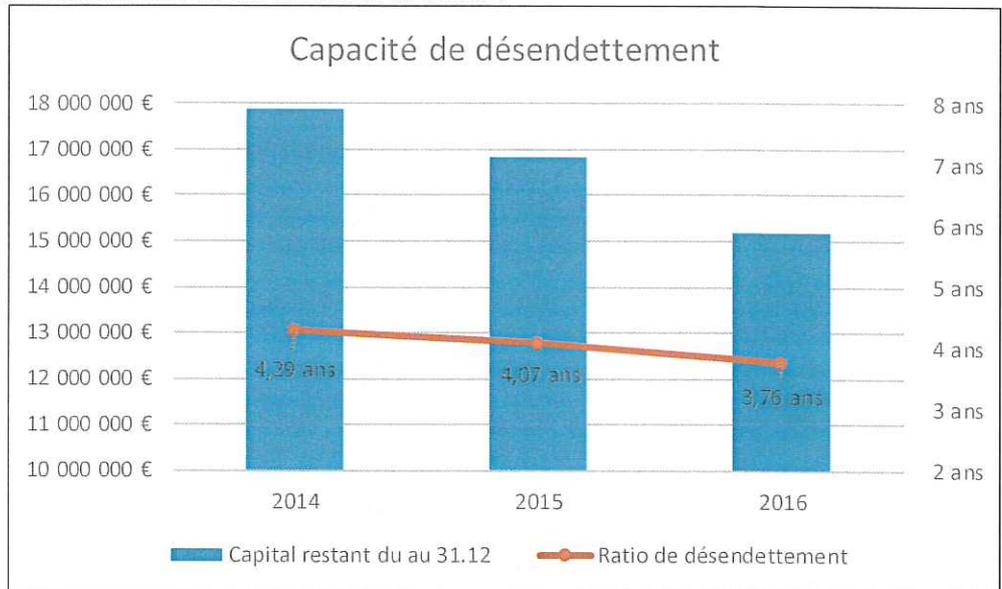
**Encours de la dette / Epargne brute** : il s'agit du volume de stock de dette de la Commune rapporté au niveau de l'épargne brute. Cet indicateur permet d'apprécier la capacité dont dispose une collectivité pour rembourser sa dette.

### *Rétrospective 2014/2016*

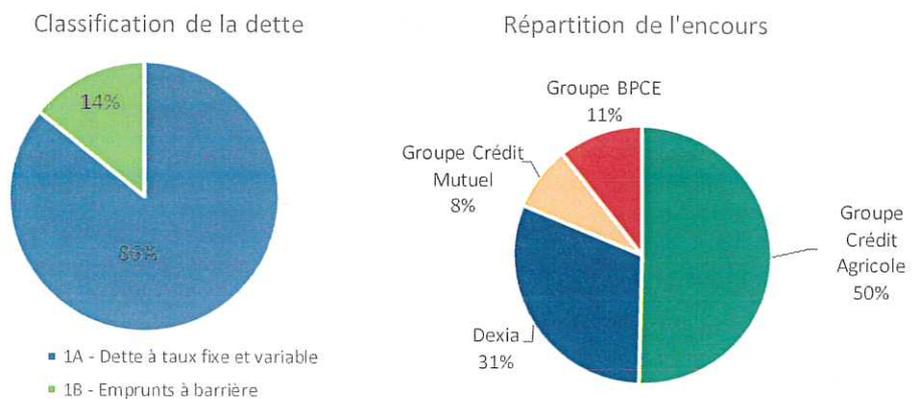
	2014	2015	2016
<b>Recettes de Gestion</b>	<b>21 313 895</b>	<b>21 727 548</b>	<b>21 598 574</b>
Fiscalité	16 779 169	17 327 165	17 858 039
Dotations et participations	3 389 048	3 031 100	2 542 483
Produits des services	816 685	849 963	829 243
Autres recettes courantes	175 996	161 067	153 450
Autres recettes	152 998	358 255	215 358
<b>Dépenses de Gestion</b>	<b>16 515 236</b>	<b>17 036 284</b>	<b>17 067 820</b>
Charges à caractère général	3 901 978	3 885 358	3 956 453
Frais de Personnel	9 563 834	9 742 008	10 023 717
Atténuation de produits	352 749	325 284	678 298
Autres charges de gestion courante	2 307 149	2 225 576	1 498 648
Charges financières hors intérêt de la dette	9 725	467 295	- 18 809
Charges exceptionnelles	529 705	539 850	1 003 518
Provision	-	-	75 000
<b>Epargne de Gestion</b>	<b>4 798 659</b>	<b>4 691 264</b>	<b>4 530 754</b>
Intérêts de la dette	632 898	562 537	483 513
<b>Epargne brute</b>	<b>4 165 762</b>	<b>4 128 727</b>	<b>4 047 241</b>
Capital remboursé	1 586 891	1 619 691	1 621 703
<b>Epargne nette</b>	<b>2 578 870</b>	<b>2 509 037</b>	<b>2 425 538</b>
<b><i>RATIOS</i></b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Capital restant du au 31.12	17 871 094	16 822 784	15 201 081
Dette/Epargne brute	4,29 ans	4,07 ans	3,76 ans

L'épargne nette se maintient sur la période 2014/2016 à un très bon niveau et ce malgré la baisse drastique des dotations de l'Etat, le paiement de la pénalité SRU et la constitution d'une provision (contentieux dégât des eaux de la maison de retraite Creisker). Il est rappelé que ce résultat est obtenu sans recourir au levier fiscal.

La Commune de Pornichet poursuit son désendettement et affiche un ratio performant en 2016 car inférieur à 4 ans :



Au 31 décembre 2016, la dette présente les caractéristiques principales :



Aussi, la Commune a géré activement sa dette en 2016 en renégociant un contrat de prêt de 1 135 K€. En effet, la marge sur un emprunt à taux variable a été abaissée de 2,63 % à 0,70 %.

### III – BUDGETS ANNEXES

#### A. Budget annexe Quai des Arts

En application de l'instruction budgétaire et comptable M14, le budget annexe retrace l'activité de cet équipement sur une année civile, autrement dit sur deux saisons culturelles.

Outre la partie artistique, ce budget intègre les coûts de gestion du bâtiment (entretien courant et investissement). Comme il s'agit d'un immeuble productif de revenus, l'amortissement doit être pratiqué. Cela représente une charge conséquente sur la section de fonctionnement.

Aussi, ce type de budget présente la particularité de dégager une capacité d'investissement importante, sans affectation immédiate en raison de la faible ancienneté du bâti et d'obérer sensiblement l'équilibre de la section de fonctionnement, sous le seul effet du poids des amortissements. En 2016, le résultat cumulé, fonctionnement et investissement, hors restes à réaliser, est excédentaire de 93 551,56 €, mais celui de fonctionnement déficitaire (- 32 041,88 €).

Avec une programmation hétéroclite et de qualité, la scène culturelle maintient sa place dans l'univers des autres salles de spectacle, y compris dans le cadre d'une concurrence de proximité. Ainsi, les recettes tirées de la billetterie et des activités annexes sont stables en comparaison de 2016, pour s'établir à 157 837,17 €.

Les recettes locatives sont de nouveau en forte progression et représentent un produit de 33 668,70 € (+ 41,56 %).

En tenant compte de la subvention du budget principal, les recettes réelles de fonctionnement 2016 sont arrêtées à 638 699,04 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement, constatées à 560 632,73 €, résultent d'une gestion stricte de chacun des postes, notamment dans la cadre de la mise en place de partenariats.

En investissement, les dépenses courantes de renouvellement du matériel, de mobilier et d'amélioration du bâtiment représentent 77 512,55 €, dont le financement a été assuré par les amortissements.

### **B. Budget annexe les Jardins de l'Estran**

Par délibération du 10 septembre 2015, le budget annexe de type lotissement Les Jardins de l'Estran a été créé, avec l'approbation du budget primitif.

L'exercice 2016 a enregistré, en dépenses, la poursuite des travaux de viabilisation (257 974,38 €) et en recettes les cessions foncières pour 1 073 626 €.

Le reste de ce budget est composé d'écritures d'ordre de stocks.

Au 31 décembre 2016, le budget annexe les Jardins de l'Estran affiche un déficit de 565 672,88 €.

## **IV – CONSOLIDATION BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

	BUDGET PRINCIPAL	QUAI DES ARTS	LOTISSEMENT LES JARDINS DE L'ESTRAN	TOTAL
<b>I - FONCTIONNEMENT (1+2)</b>	<b>3 785 971</b>	<b>-32 042</b>	<b>-324 508</b>	<b>3 429 421</b>
1 - Résultat de l'exercice	2 850 799	-10 344	-324 508	2 515 947
2 - Résultat reporté	935 172	-21 698	0	913 474
<b>II - INVESTISSEMENT (1+2)</b>	<b>1 661 009</b>	<b>129 593</b>	<b>-241 165</b>	<b>1 549 437</b>
1 - Résultat de l'exercice	178 357	15 898	1 140 161	1 334 416
2 - Résultat reporté	1 482 652	113 695	-1 381 326	215 021
<b>III - RESULTAT GLOBAL</b>	<b>5 446 979</b>	<b>97 552</b>	<b>-565 673</b>	<b>4 978 858</b>
<i>pour rappel 2015</i>	5 437 823	91 998	-1 381 326	4 148 494
<b>IV - REPORTS (solde : recettes - dépenses)</b>	<b>-2 145 554</b>	<b>-7 599</b>	<b>0</b>	<b>-2 153 152</b>
1 - Fonctionnement	-100 353		0	-100 353
2 - Investissement	-2 045 201	-7 599	0	-2 052 799
<b>V - RESULTAT NET DE CLOTURE</b>	<b>3 301 426</b>	<b>89 953</b>	<b>-565 673</b>	<b>2 825 706</b>
<i>pour rappel 2015</i>	4 309 991	72 135	-1 381 326	3 000 799

Ce dernier tableau offre une vision consolidée de la formation du résultat de clôture du budget de la commune. Ainsi, globalement, en ajoutant le résultat net de clôture des deux budgets annexes, Quai des Arts et Lotissement les Jardins de l'Estran, le résultat cumulé 2016 est de 2 825 706 €.

Malgré un contexte financier national contraignant avec la baisse des dotations et l'obligation de nouvelles dépenses comme la revalorisation du point d'indice de la fonction publique, la Commune de Pornichet présente de très bons résultats avec une épargne nette élevée, un désendettement continu et un investissement significatif.

Cela est d'autant plus notable que ces résultats sont obtenus sans augmenter la pression fiscale des Pornichétins.

DELIBERATION :

- ⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L2121-31, L2122-21 et L2343-1 et 2,
- ⇒ Vu l'avis de la Commission finances en date du 10 mai 2017,
- ⇒ Considérant le compte administratif 2016 soumis à l'assemblée délibérante,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire en exercice, se retire lors du débat et du vote.

Le Conseil Municipal, par 26 votes pour et 6 abstentions (Monsieur BELLINOT, Madame CARNAC, Monsieur ROBIN, Monsieur TRICHET, Madame BERTHELIER et Monsieur CORNETI), délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 présenté par Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire en exercice, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) a désigné Madame MARTIN pour présider la séance au cours de laquelle le compte administratif du Maire est débattu conformément aux dispositions de l'article L2121-14 du CGCT,

2°) donne acte de la présentation du compte administratif, tel qu'il est résumé ci-après pour le budget principal et les budgets annexes,

3°) constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour les comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

4°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

5°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2016  
BUDGET PRINCIPAL**

	Dépenses	Recettes	Résultat
<b>1 - Résultats réportés</b>			
a/ Fonctionnement (c/002)		935 171,81 €	935 171,81 €
b/ Investissement (c/001)		1 482 651,64 €	1 482 651,64 €
<b>2 - Opérations de l'exercice</b>			
a/ Fonctionnement	20 490 725,36 €	23 341 524,46 €	<b>2 850 799,10 €</b>
<i>mouvements réels</i>	17 700 338,27 €	23 043 423,60 €	5 343 085,33 €
<i>mouvements d'ordre</i>	2 790 387,09 €	298 100,86 €	2 492 286,23 €
b/ Investissement	6 659 581,54 €	6 837 938,45 €	<b>178 356,91 €</b>
<i>mouvements réels</i>	6 361 480,68 €	1 027 551,36 €	5 333 929,32 €
<i>mouvements d'ordre</i>	298 100,86 €	2 790 387,09 €	2 492 286,23 €
<i>affectation n-1 (C/1068)</i>		3 020 000,00 €	3 020 000,00 €
<b>3 - Totaux d'exécution du budget (1+2)</b>			
a/ Fonctionnement	20 490 725,36 €	24 276 696,27 €	3 785 970,91 €
b/ Investissement	6 659 581,54 €	8 320 590,09 €	1 661 008,55 €
<b>4 - RESULTATS BRUTS DE CLOTURE</b>			<b>5 446 979,46 €</b>
<b>5 - Restes à réaliser</b>			
a/ Fonctionnement	100 353,17 €	- €	100 353,17 €
b/ Investissement	2 440 559,30 €	395 358,73 €	2 045 200,57 €
c/ Global	2 540 912,47 €	395 358,73 €	2 145 553,74 €
<b>6 - RESULTATS NETS DE CLOTURE (3+5)</b>			<b>3 301 425,72 €</b>
a/ Fonctionnement	20 591 078,53 €	24 276 696,27 €	3 685 617,74 €
b/ Investissement	9 100 140,84 €	8 715 948,82 €	384 192,02 €

**COMPTE ADMINISTRATIF 2016  
BUDGET ANNEXE QUAI DES ARTS**

	Dépenses	Recettes	Résultat
<b>1 - Résultats réportés</b>			
a/ Fonctionnement (c/002)	21 697,65 €	-	21 697,65 €
b/ Investissement (c/001)		113 695,45 €	113 695,45 €
<b>2 - Opérations de l'exercice</b>			
a/ Fonctionnement	694 668,27 €	684 324,04 €	<b>10 344,23 €</b>
<i>mouvements réels</i>	560 632,73 €	638 699,04 €	78 066,31 €
<i>mouvements d'ordre</i>	134 035,54 €	45 625,00 €	88 410,54 €
b/ Investissement	123 137,55 €	139 035,54 €	<b>15 897,99 €</b>
<i>mouvements réels</i>	77 512,55 €	5 000,00 €	72 512,55 €
<i>mouvements d'ordre</i>	45 625,00 €	134 035,54 €	88 410,54 €
<i>affectation n-1 (C/1068)</i>		- €	- €
<b>3 - Totaux d'exécution du budget (1+2)</b>			
a/ Fonctionnement	716 365,92 €	684 324,04 €	32 041,88 €
b/ Investissement	123 137,55 €	252 730,99 €	129 593,44 €
<b>4 - RESULTATS BRUTS DE CLOTURE</b>			<b>97 551,56 €</b>
<b>5 - Restes à réaliser</b>			
a/ Fonctionnement			- €
b/ Investissement	7 598,70 €		7 598,70 €
c/ Global	7 598,70 €	- €	7 598,70 €
<b>6 - RESULTATS NETS DE CLOTURE (3+5)</b>			<b>89 952,86 €</b>
a/ Fonctionnement	716 365,92 €	684 324,04 €	32 041,88 €
b/ Investissement	130 736,25 €	252 730,99 €	121 994,74 €

**COMPTE ADMINISTRATIF 2016**  
**BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES JARDINS DE L'ESTRAN**

	Dépenses	Recettes	Résultat
<b>1 - Résultats reportés</b>			
a/ Fonctionnement (c/002)			- €
b/ Investissement (c/001)	1 381 326,45 €		- 1 381 326,45 €
<b>2 - Opérations de l'exercice</b>			
a/ Fonctionnement	1 639 300,83 €	1 314 793,20 €	<b>324 507,63 €</b>
<i>mouvements réels</i>	257 974,38 €	1 073 627,95 €	815 653,57 €
<i>mouvements d'ordre</i>	1 381 326,45 €	241 165,25 €	- 1 140 161,20 €
b/ Investissement	241 165,25 €	1 381 326,45 €	<b>1 140 161,20 €</b>
<i>mouvements réels</i>	- €	- €	- €
<i>mouvements d'ordre</i>	241 165,25 €	1 381 326,45 €	1 140 161,20 €
<i>affectation n-1 (C/1068)</i>			- €
<b>3 - Totaux d'exécution du budget (1+2)</b>			
a/ Fonctionnement	1 639 300,83 €	1 314 793,20 €	- 324 507,63 €
b/ Investissement	1 622 491,70 €	1 381 326,45 €	- 241 165,25 €
<b>4 - RESULTATS BRUTS DE CLOTURE</b>			<b>- 565 672,88 €</b>
<b>5 - Restes à réaliser</b>			
a/ Fonctionnement			- €
b/ Investissement			- €
c/ Global	- €	- €	- €
<b>6 - RESULTATS NETS DE CLOTURE (3+5)</b>			<b>- 565 672,88 €</b>
a/ Fonctionnement	1 639 300,83 €	1 314 793,20 €	- 324 507,63 €
b/ Investissement	1 622 491,70 €	1 381 326,45 €	- 241 165,25 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR